



**Institut de Santé au Travail
du Nord de la France**
Hauts-de-France

ENQUETE REGIONALE ARRETS DE TRAVAIL ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI HAUTS-de-FRANCE

Année 2020

Enquête réalisée en partenariat avec l'ensemble des
services de santé au travail des Hauts-de-France
et l'appui de l'université de Lille



Action soutenue par la Direccte Hauts-de-France et

PREAMBULE

Pendant plus de dix ans, l'ISTNF et le réseau régional Santé Travail Maintien dans l'emploi (STME) composé des référents maintien dans l'emploi dans les services de santé au travail ont réalisé, avec l'appui de l'Université de Lille, un recueil de données portant sur les situations d'inaptitude médicale au poste, auprès des médecins du travail de la région Hauts-de-France. Cette action a permis de produire des indicateurs collectifs objectivant les catégories de salariés, d'entreprises et les mesures mises en œuvre dans ces situations avec les acteurs du maintien dans l'emploi pour permettre la priorisation et l'amélioration des actions de prévention de la désinsertion professionnelle.

De plus, une publication a été réalisée dans la Revue d'Epidémiologie Santé Publique (RESP) permettant de valoriser les enquêtes inaptitudes réalisées de 2014 à 2018¹.

En 2019, toujours dans la perspective d'améliorer le maintien dans l'emploi des salariés, l'ISTNF et le réseau STME ont souhaité remplacer l'étude sur les situations d'inaptitude par une étude portant sur le maintien dans l'emploi après un arrêt de travail.

Plusieurs facteurs interviennent dans la réussite du retour à l'emploi après un arrêt de travail : la cause de l'arrêt de travail et sa durée, l'environnement de travail, l'anticipation pendant l'arrêt,

Grâce à la dynamique instaurée en Hauts-de-France, le recueil de données s'effectue sur le même principe que pour les inaptitudes, au moyen d'un questionnaire standardisé proposé aux médecins du travail et saisi au sein des services de santé au travail dans une base de données commune gérée par l'ISTNF et hébergée par la société Epiconcept, certifiée « hébergeur de données de santé à caractère personnel ». Cette étude a fait l'objet d'un engagement de conformité à la MR04 sur le site de la CNIL et a été enregistré au répertoire public de l'INDS le 28 février 2019.

Cette action bénéficie du soutien financier de la Direccte et de la Région Hauts-de-France.

¹ Boulanger B, Surquin M, Fantoni-Quinton S, Leroyer A. Facteurs liés au maintien dans l'entreprise à un mois chez 8507 salariés déclarés médicalement inaptes en Hauts-de-France entre 2014 et 2018. *Rev Epidemiol Sante Publique*, (2020), 68 (6) : 357-365.

METHODOLOGIE

Objectifs de l'action :

Analyser les causes des arrêts de travail d'au moins 30 jours et leurs conséquences sur le maintien dans l'emploi en fonction des typologies des salariés concernés et de leur entreprise.

Permettre d'identifier des leviers pour la prévention de la désinsertion professionnelle en région Hauts-de-France.

Critères d'inclusion 2020 :

Les salariés ayant eu un arrêt de travail d'au moins 30 jours et vus en visite de reprise pendant la première quinzaine du mois de mars et pendant le mois de septembre en dehors des arrêts pour congé maternité.

Modalités de recueil des données :

A partir des visites de reprise effectuées sur la période d'enquête, un questionnaire standardisé a été renseigné par les médecins du travail volontaires de la région Hauts-de-France et saisi à distance, dans les services de santé au travail, sur une base unique gérée par l'ISTNF. Cette base est hébergée par un prestataire certifié pour l'hébergement de données de santé à caractère personnel.

Le questionnaire a été élaboré par le réseau STME et l'ISTNF, avec l'appui scientifique de l'Université de Lille.

Restitution des résultats :

Ce rapport des résultats collectifs régionaux est diffusé aux services de santé au travail et aux partenaires institutionnels et préventeurs de la région Hauts-de-France.

Les données ont par ailleurs fait l'objet de rapports descriptifs à l'échelle des services de santé au travail participants.

DONNEES ETUDIEES

Les résultats 2020 portent sur 2 763 questionnaires recueillis avec la participation de 131 médecins du travail des services de santé au travail des Hauts-de-France et de la MSA 59/62.

Certaines données concernant les salariés de l'échantillon étudié ont été comparées à celles des salariés suivis par les médecins du travail participants à l'enquête.

Ce rapport est édité par l'ISTNF. Il a été réalisé par :

- Mireille SURQUIN, ISTNF
- Dr Ariane LEROYER, Université de Lille/CHU de Lille

Avec le concours de :

- Dr Véronique BUEWAERT, POLE SANTE TRAVAIL
- Dr Marie-Aude GUDIN DE VALLERIN, ASMIS
- Dr Alain MONIEZ, POLE SANTE TRAVAIL
- Dr Véronique MONSTERLEET, POLE SANTE TRAVAIL

Composition du réseau régional STME Hauts-de-France en 2020

ACTION SANTE TRAVAIL

Dr Jean-Pierre ALLUIN
Dr Marielle BAUDELET
Adeline DAVID
Dr Sabine DELAY
Lucie DERCHEZ
Séverine GALLIEN
Jocelyne PRESSE
Sandrine SAINGENEST
Cecile STOFFAES

AISMT

Karine DENDAUW
Dr Marie-Dominique DEVOS

ASMIS

Dr Marie-Aude GUDIN-VALLERIN

ASTAV

Dr Estelle BEKONO

ASTIL

Dr Sophie AUBRUN
Fabienne CALON
Dr Christiane GOBELTZ

CEDEST

Aurore DESCHAMPS

MEDISIS

Aurélie GLORIE

MTA

Dr Céline LAMY-ZALUSKI

MSA

Dr Catherine DORDAIN
Sabine PANTIGNY

POLE SANTE TRAVAIL METROPOLE NORD

Sabrina ASSEMAN
Dr Véronique BUEWAERT
Dr Agathe LEROY
Dr Alban MARQUIS
Dr Alain MONIEZ
Dr Véronique MONSTERLEET
Djamila MRHANA
Francine PLATEEL
Virginie VERSCHELLE

SANTE TRAVAIL SAMBRE AVESNOIS

Véronique HANON

SIM'UP

Dr Françoise FLAMENT
Dr Grégory OLIVIER
Myriam TIERRIE

SISAT

Dr Patrice PERIER
Françoise SAMIER

SMIBTP

Dr Anne REGIS

SMIN

Dr Elodie FONTAINE
Agnès HANRYON

SMTVO

Dr Hervé DECOUSSY

SSTIB

Dr Isabelle OTTON
Corinne REGNIER

Groupement des médecins d'entreprises

Dr Thierry LAROCHE

ISTNF

Mireille SURQUIN

SOMMAIRE

1^{ère} partie : Descriptif global des situations

1. Les caractéristiques socio-démographiques des salariés ayant eu un arrêt de travail d'au moins un mois	7
1.1. Répartition des salariés selon le sexe.....	7
1.2. Répartition des salariés selon leur âge.....	7
1.3. Répartition des salariés selon leur catégorie socio-professionnelle.....	8
1.4. Répartition des salariés selon leur niveau d'étude	8
1.5. Répartition des salariés selon la reconnaissance BOETH avant la visite de reprise.....	8
1.6. Répartition des salariés selon la taille de l'entreprise	8
1.7. Répartition des salariés selon le secteur d'activité	9
2. Les pathologies des salariés en arrêt de travail	10
2.1. L'appareil ou l'organe en cause de l'arrêt de travail.....	10
2.2. Les contraintes de travail en cause dans la pathologie.....	11
3. La durée des arrêts de travail.....	12
4. Les visites de pré reprise	12
5. La conclusion de la visite de reprise	12
<i>Les contraintes du poste qui ont posé problème à la reprise</i>	<i>13</i>
6. Les mesures mises en œuvre dans l'entreprise	13
7. Les facteurs qui ont favorisé le maintien dans l'entreprise	14
8. Les ressources mobilisées pour le maintien dans l'emploi	14

2^{ème} partie : Les caractéristiques des salariés et des entreprises selon la pathologie en cause de l'arrêt de travail

1. Les critères socio-démographiques selon la pathologie des salariés vus en visite de reprise.....	16
2. Les contraintes en cause de la pathologie selon la pathologie.....	17
<i>La pathologie cancéreuse.....</i>	<i>18</i>

3^{ème} partie : La durée des arrêts de travail

1. La durée de l'arrêt de travail selon les caractéristiques socio-démographiques.....	20
1.1. La durée de l'arrêt de travail selon le sexe	20
1.2. La durée de l'arrêt de travail selon l'âge.....	20
1.3. La durée de l'arrêt de travail selon la catégorie-socio professionnelle	20
2. La durée de l'arrêt de travail selon la pathologie	21
2.1. La durée de l'arrêt de travail selon les 5 pathologies les plus souvent en cause de l'arrêt...21	
2.2. La durée de l'arrêt de travail selon le lien de la pathologie avec le travail.....	21
2.3. La durée de l'arrêt de travail selon la réalisation d'une déclaration en AT ou MP.....	21
2.4. Durée de l'arrêt de travail dans le cadre des arrêts de travail pour une pathologie cancéreuse	21

4^{ème} partie : Les visites de pré reprise

1. Les visites de pré reprise selon les caractéristiques socio-démographiques.....	23
1.1. Réalisation de visite (s) de pré reprise selon le sexe.....	23
1.2. Réalisation de visite (s) de pré reprise selon l'âge.....	23
1.3. Réalisation de visite (s) de pré reprise selon la catégorie socio-professionnelle.....	24
1.4. Réalisation de visite (s) de pré reprise selon le secteur d'activité.....	24
1.5. Réalisation de visite (s) de pré reprise selon la taille de l'entreprise.....	25
2. Les visites de pré reprise selon la pathologie en cause de l'arrêt.....	25
3. Les visites de pré reprise selon la durée de l'arrêt.....	26

5^{ème} partie : La conclusion de la visite de reprise

1. La conclusion selon les caractéristiques socio-démographiques.....	28
1.1. La conclusion de la visite de reprise selon le sexe.....	28
1.2. La conclusion de la visite de reprise selon l'âge.....	28
1.3. La conclusion de la visite de reprise selon la catégorie socio-professionnelle.....	28
1.4. La conclusion de la visite de reprise le niveau de formation.....	29
1.5. La conclusion de la visite de reprise selon la reconnaissance (ou en cours) BOETH.....	29
1.6. La conclusion de la visite de reprise selon la taille de l'entreprise.....	29
1.7. La conclusion de la visite de reprise selon le secteur d'activité.....	30
2. La conclusion selon la pathologie.....	31
2.1. La conclusion selon les 5 pathologies les plus souvent en cause dans les arrêts.....	31
2.2. La conclusion selon la déclaration AT/MP.....	31
3. La conclusion selon la durée de l'arrêt de travail.....	32
4. La conclusion lorsqu'il y a eu une ou plusieurs visites de pré reprise.....	32
5. Les ressources mobilisées selon la conclusion de la visite de reprise.....	33
 SYNTHESE.....	 34
CONCLUSION.....	36

ANNEXE : Questionnaire 2020

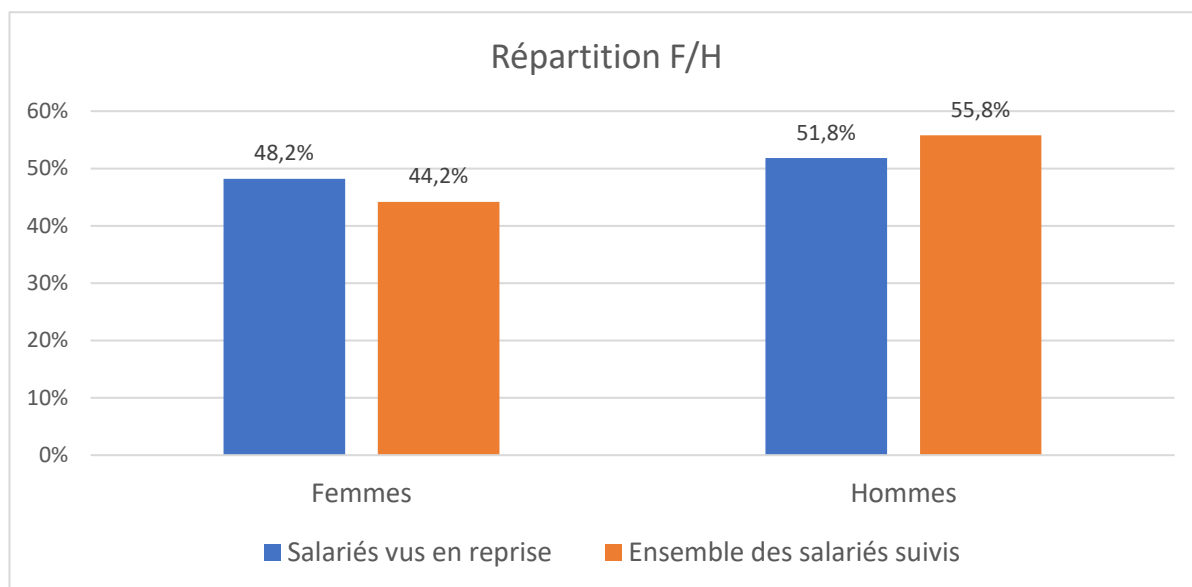
1^{ère} Partie :

DESCRIPTIF GLOBAL DES SITUATIONS

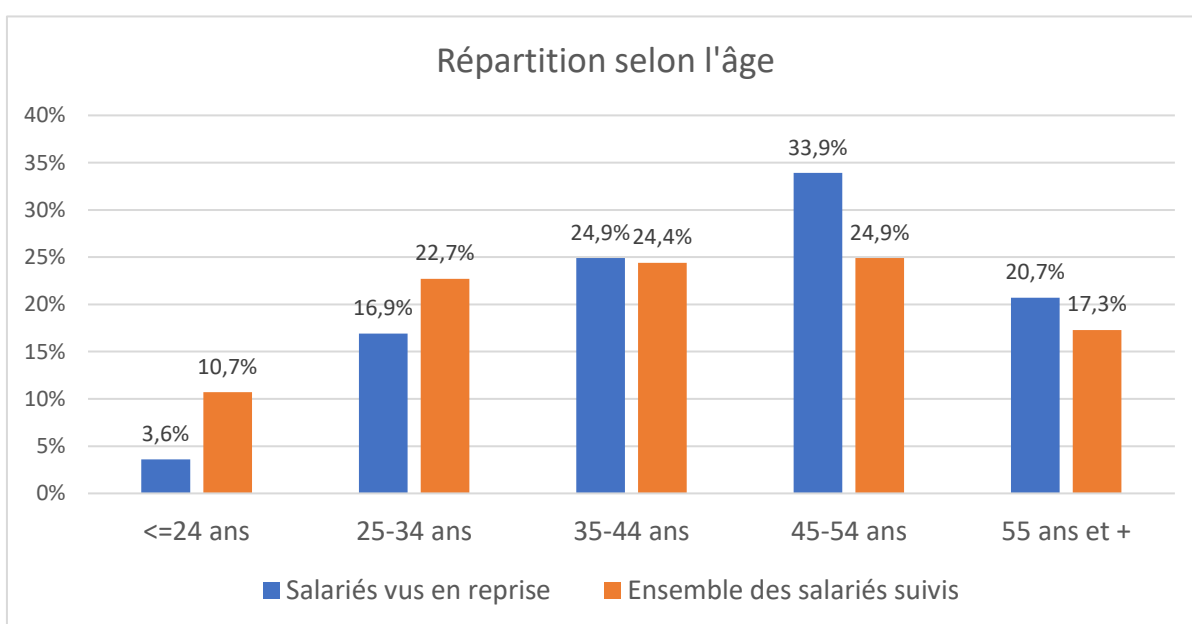
1. Les caractéristiques socio-démographiques des salariés ayant eu un arrêt de travail d'au moins un mois

Certaines données concernant les salariés inclus dans l'enquête (salariés vus en reprise) ont été comparées à celles des salariés suivis par les médecins du travail participants à l'enquête (ensemble de salariés suivis).

1.1. Répartition des salariés selon le sexe



1.2. Répartition des salariés selon leur âge



1.3. Répartition des salariés selon leur catégorie socio-professionnelle

	% 2020
Agriculteurs/commerçants	0,1
Cadres	5,1
Professions intermédiaires	16,7
Employés	33,6
Ouvriers	44,5

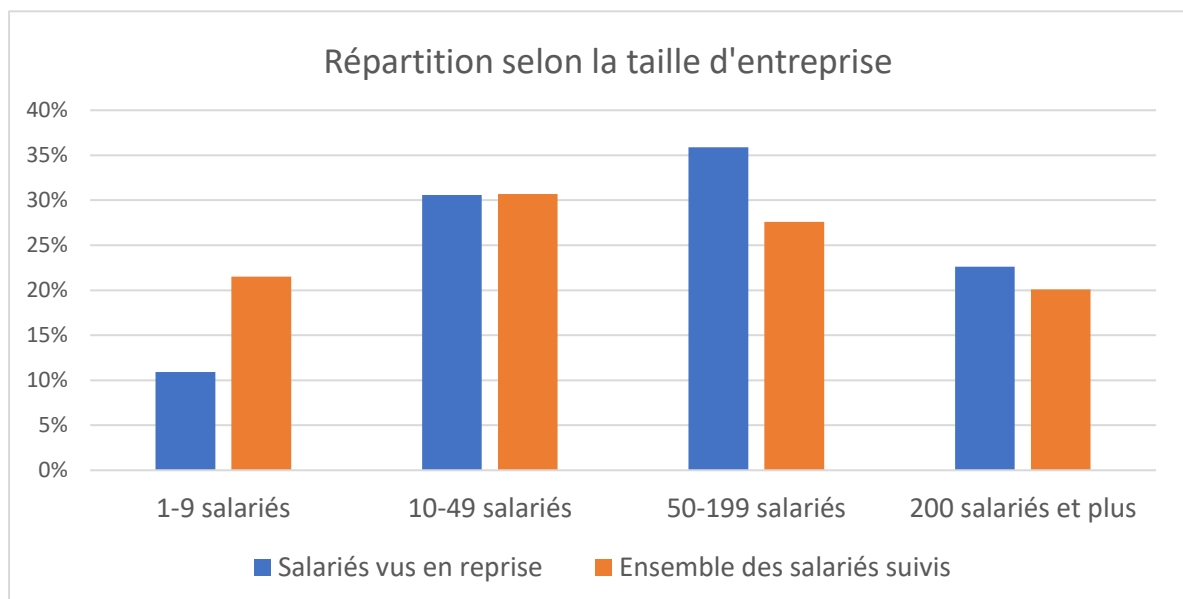
1.4. Répartition des salariés selon leur niveau d'étude

	% 2020
Aucun/CEP/BEPC/BDC	19,8
CAP/BEP	41,8
Bac	20,4
Etudes supérieures	17,9

1.5. Répartition des salariés selon la reconnaissance BOETH avant la visite de reprise

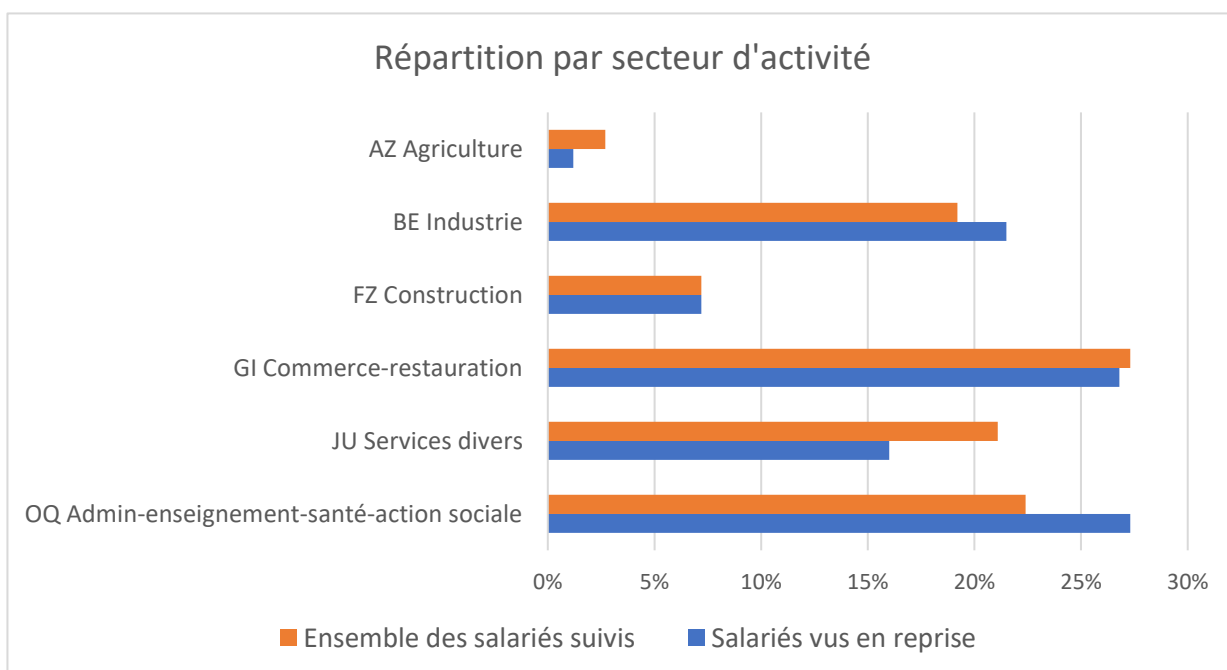
	% 2020
Reconnus BOETH	13,0
Non reconnus BOETH	84,4
Reconnaissance BOETH en cours	2,6

1.6. Répartition des salariés selon la taille de l'entreprise



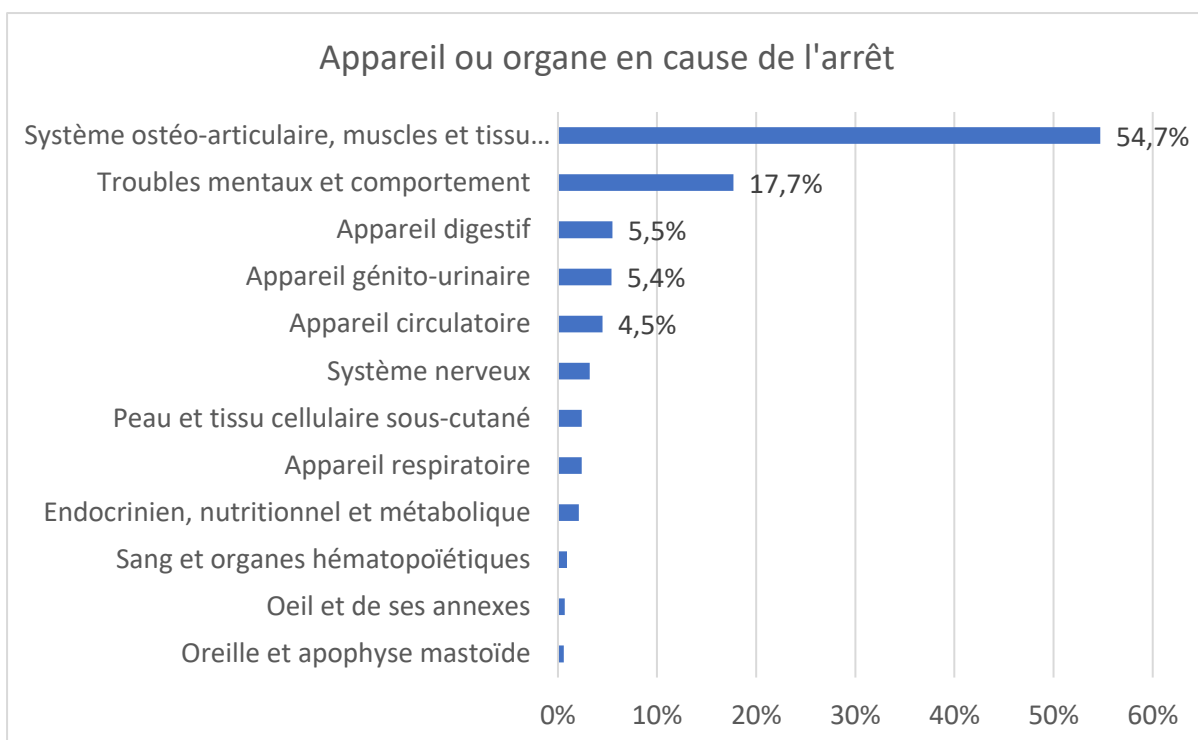
1.7. Répartition des salariés selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Salariés vus en reprise 2020 (%)	Ensemble des salariés suivis 2020 (%)
A - Agriculture, sylviculture et pêche	1,2	2,7
B - Industries extractives	0,3	0,2
C - Industrie manufacturière	20,2	17,6
D-E - Production distribution élec-gaz, eau ; assainissement déchets dépollution	0,9	1,4
F - Construction	7,2	7,2
G - Commerce ; réparation auto-moto	16,3	17,3
H - Transports et entreposage	7,5	6,2
I - Hébergement et restauration	3,1	3,9
J - Information et communication	0,3	0,8
K - Activités financières et assurances	3,0	5,0
L - Activités immobilières	0,9	1,1
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,1	3,9
N - Activités de services administratifs et de soutien	6,5	6,6
O - Administration publique	5,6	5,7
P - Enseignement	1,3	1,8
Q - Santé humaine et action sociale	20,3	14,9
RU - Arts, spectacles et activités récréatives	3,1	3,9



2. Les pathologies des salariés en arrêt de travail

2.1. L'appareil ou l'organe en cause de l'arrêt de travail



- Il s'agit d'une souffrance au travail pour 9 % des salariés vus en visite de reprise et dans 51 % des troubles mentaux et du comportement.
- Les pathologies du système ostéo-articulaire représentent plus de la moitié des pathologies en cause dans les arrêts de travail (1 510 cas). Plusieurs localisations peuvent se cumuler :
 - Les membres supérieurs dans 44,2 % des cas
 - Les membres inférieurs dans 35,2 % des cas
 - Le rachis dans 27,30 % des cas

Localisation de la pathologie du système ostéo-articulaire	N=1510
Membre supérieur seul	39,6 %
Membre inférieur seul	31,5 %
Rachis seul	23,2 %
Membre supérieur + Membre inférieur	1,6 %
Membre supérieur + Rachis	1,9 %
Membre inférieur + Rachis	1,1 %
Membre supérieur + Membre inférieur + Rachis	1,1 %

- Il s'agit d'une pathologie cancéreuse dans 3,3 % des cas.

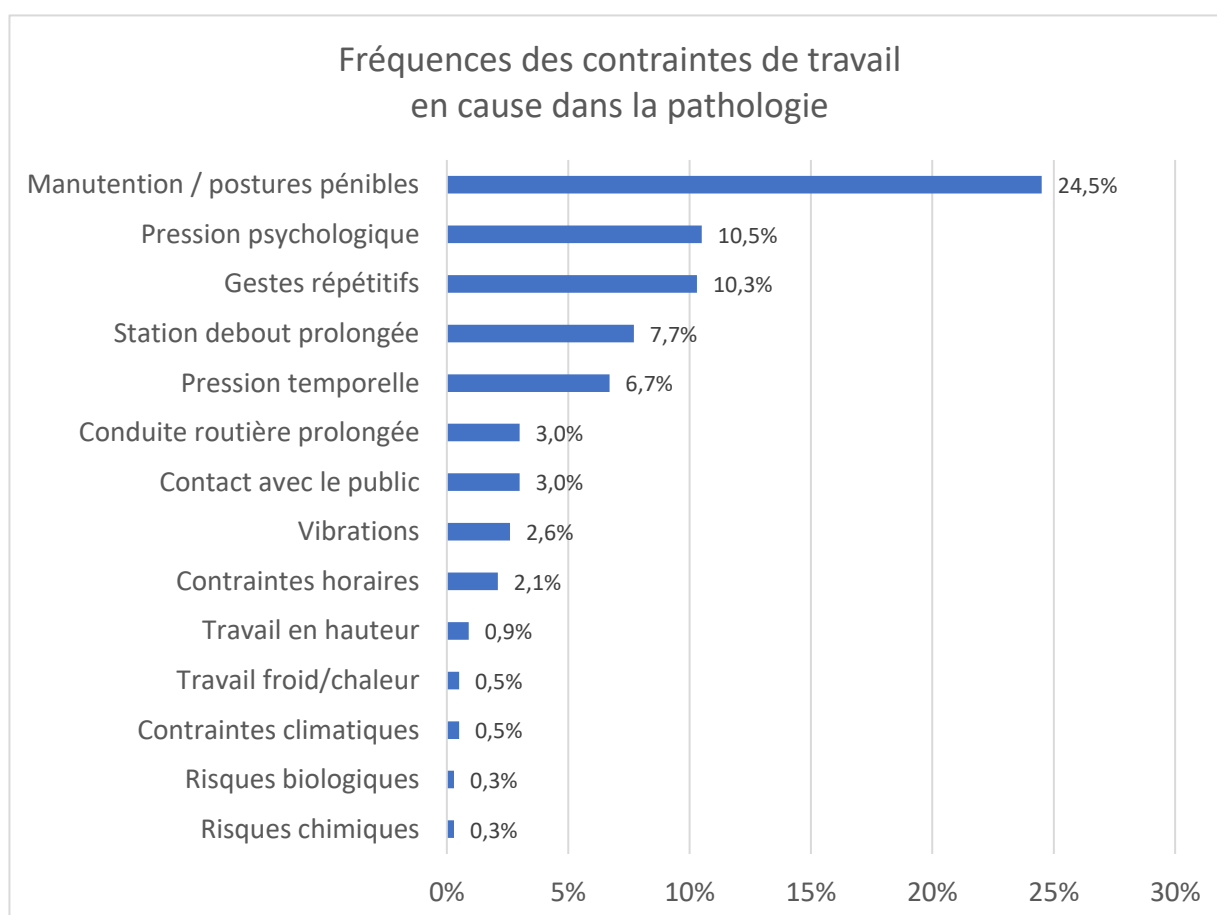
- La pathologie a fait l'objet d'une déclaration dans 21,4 % des cas : 15,4 % en AT et 6,0 % en MP.

Appareil ou organe en cause de l'arrêt de travail	Déclaration AT		Déclaration MP		Non déclaré	
	Effectifs concernés	%	Effectifs concernés	%	Effectifs concernés	%
Système ostéoarticulaire, muscles et tissu conjonctif	385	91,0	152	92,1	962	44,6
Troubles mentaux et du comportement	14	3,3	9	5,5	462	21,4
Appareil digestif	3	0,7	0	0,0	149	6,9
Appareil génito-urinaire	0	0,0	0	0,0	147	6,8
Appareil circulatoire	3	0,7	1	0,6	119	5,5
Autres pathologies	18	4,3	3	1,8	319	14,8

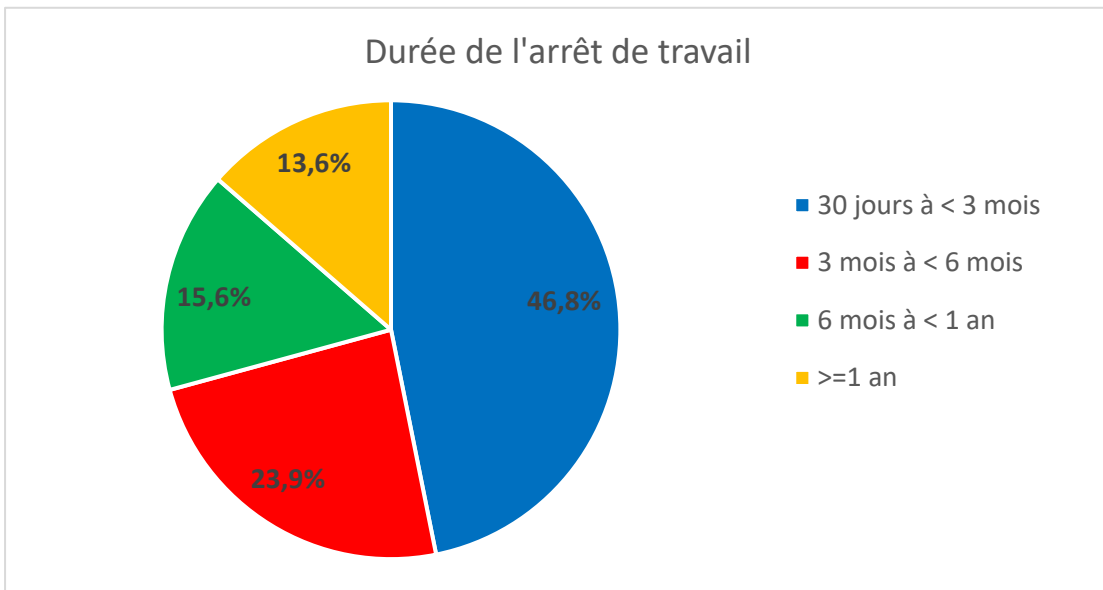
- Dans 43,3 % des cas, le médecin du travail a estimé que la pathologie était, au moins en partie, liée au travail.

2.2. Les contraintes de travail en cause dans la pathologie

- Plusieurs contraintes ont pu se cumuler



3. La durée des arrêts de travail

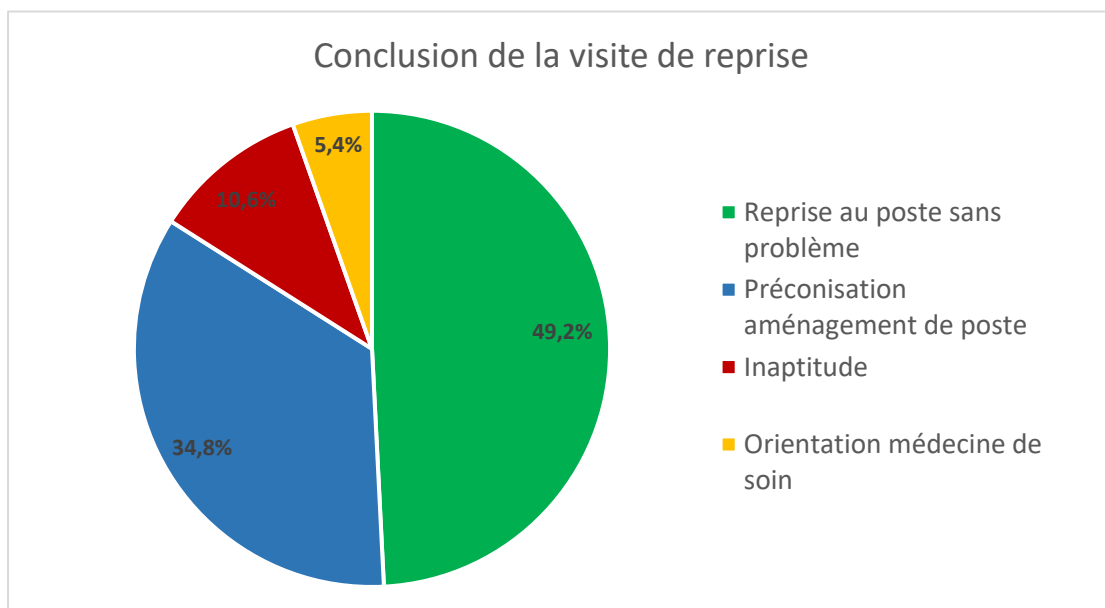


4. Les visites de pré reprise

- **70,6 % des salariés en arrêt n'ont pas eu de visites de pré reprise**

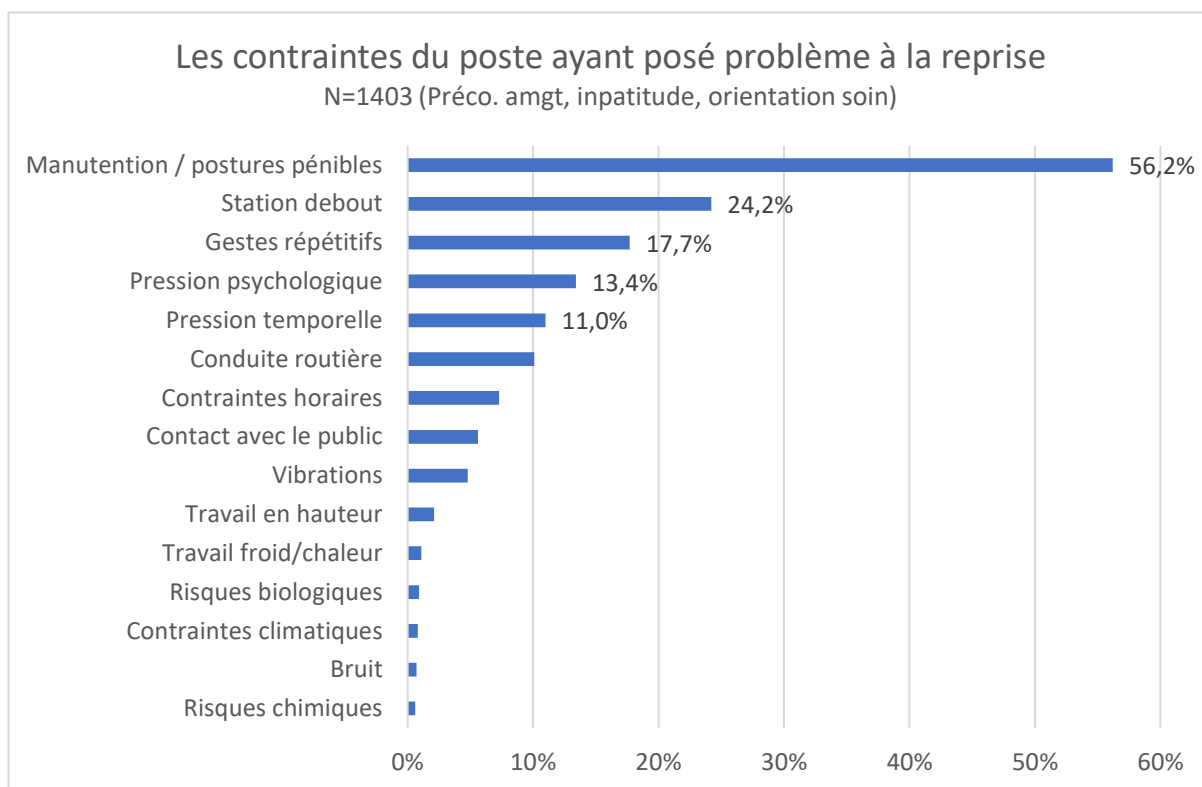
Le délai entre les visites de pré reprise et de reprise n'a pu être fourni car cette information n'a pas été complétée dans 71 % des cas.

5. La conclusion de la visite de reprise



Les contraintes du poste qui ont posé problème à la reprise

- Les données ont été exploitées lorsque la visite de reprise s'est conclue par une orientation vers la médecine de ville, des préconisations d'aménagement de poste ou une inaptitude (soit sur 1403 conclusions).



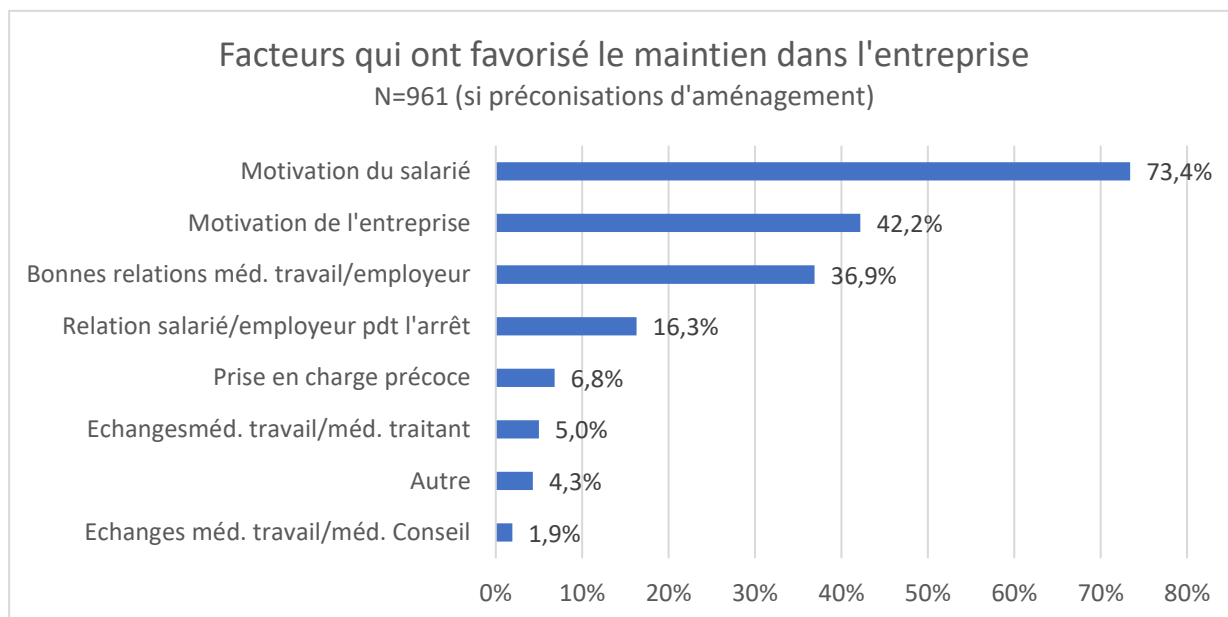
- ✓ Dans 95,4 % des cas, au moins une contrainte pouvait poser problème à la reprise et dans près de la moitié des cas, plusieurs contraintes cumulées ont pu poser problème à la reprise :

Aucune contrainte	4,6 %
Une seule contrainte	48,3 %
Deux contraintes	29,7 %
Trois contraintes ou plus	17,4 %

6. Les mesures mises en œuvre dans l'entreprise

- Les données ont été exploitées lorsque la visite de reprise s'est conclue par des préconisations d'aménagement de poste, soit sur 961 conclusions.
- Plusieurs mesures ont pu se cumuler :
 - Aménagement organisationnel : 76,6 %
 - Aménagement technique : 34,3 %
 - Reclassement à un autre poste : 11,3 %

7. Les facteurs qui ont favorisé le maintien dans l'entreprise



8. Les ressources mobilisées pour le maintien dans l'emploi

- Les données ont été exploitées lorsque la visite de reprise s'est conclue par une orientation vers la médecine de ville, des préconisations d'aménagement de poste, une inaptitude, soit sur 1 403 conclusions.
- Des intervenants internes au service de santé au travail ont été mobilisés dans 16,1 % des cas.
- Des intervenants externes au services de santé au travail ont été mobilisés dans 13,9 % des cas.

2^{ème} partie :

LES CARACTERISTIQUES DES SALARIES ET DES ENTREPRISES
SELON LA PATHOLOGIE EN CAUSE DE L'ARRET DE TRAVAIL

1. Les critères socio-démographiques selon la pathologie des salariés vus en visite de reprise

- Pour les cinq pathologies les plus souvent en cause dans les arrêts de travail

	Système ostéo- articulaire, muscles et tissu conjonctif	Troubles mentaux et comportement	dont souffrance au travail	Appareil digestif	Appareil généto- urinaire	Appareil circulatoire	Autres pathologies	Total
	N=1510	N=488	N=249	N=152	N=148	N=123	N=342	N=2763
Sexe								
Femmes	45,1%	56,6%	59,0%	42,1%	82,4%	27,6%	45,0%	48,2%
Hommes	54,9%	43,4%	41,0%	57,9%	17,6%	72,4%	55,0%	51,8%
Age								
<=24 ans	4,0%	2,5%	2,0%	3,9%	6,1%	0,0%	3,8%	3,6%
25-34 ans	16,8%	17,8%	22,9%	11,2%	23,0%	9,8%	18,7%	16,9%
35-44 ans	25,0%	28,3%	26,1%	20,4%	23,0%	16,3%	25,1%	24,9%
45-54 ans	33,8%	33,6%	30,5%	38,8%	32,4%	43,1%	30,1%	33,9%
55 ans et +	20,4%	17,8%	18,5%	25,7%	15,5%	30,9%	22,2%	20,7%
Catégorie socio- professionnelle								
Artisans, commerçants	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%	0,0%	0,1%
Cadres	3,2%	9,5%	12,4%	5,3%	8,1%	4,1%	6,2%	5,1%
Professions intermédiaires	13,9%	22,5%	23,3%	13,9%	27,0%	24,4%	15,0%	16,7%
Employés	32,5%	41,2%	43,0%	31,8%	41,2%	17,9%	30,3%	33,6%
Ouvriers	50,3%	26,8%	21,3%	49,0%	23,6%	52,8%	48,5%	44,5%
Niveau de formation								
Aucun/CEP/BEPC/BDC	21,7%	15,3%	12,8%	18,7%	10,4%	24,3%	21,1%	19,8%
CAP/BEP	46,0%	30,4%	26,0%	50,7%	30,6%	39,8%	42,1%	41,8%
Bac	18,3%	24,1%	28,3%	17,2%	29,1%	21,4%	21,7%	20,4%
Etudes supérieures	14,0%	30,2%	32,9%	13,4%	29,9%	14,6%	15,1%	17,9%
BOETH								
Oui	14,0%	10,9%	8,5%	10,8%	11,4%	10,3%	14,0%	13,0%
En cours	3,3%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	0,9%	2,4%	2,6%

2. Les contraintes en cause de la pathologie selon la pathologie

- Les médecins du travail ont estimé que 56,3 % des pathologies ostéo-articulaires en cause de l'arrêt sont au moins en partie, liée au travail ; c'est également le cas pour 56,4 % des troubles mentaux et du comportement. Les contraintes citées étaient les suivantes :

	Système ostéo- articulaire, muscles et tissu conjonctif	Troubles mentaux et comport.	dont souffrance au travail	Appareil digestif	Appareil généto- urinaire	Appareil circulatoire	Autres pathologies	Total
	N=1510	N=488	N=249	N=152	N=148	N=123	N=342	N=2763
Manutention / postures pénibles	42,5%	1,6%	2,8%	8,6%	2,0%	3,3%	2,3%	24,5%
Gestes répétitifs	18,0%	1,2%	2,4%	0,7%	0,0%	1,6%	0,9%	10,3%
Station debout prolongée	13,2%	1,0%	2,0%	0,7%	0,7%	1,6%	1,2%	7,7%
Pression temporelle	4,8%	20,5%	35,7%	0,0%	0,7%	4,1%	2,3%	6,7%
Vibrations	4,4%	0,4%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%	2,6%
Conduite routière prolongée	4,1%	1,8%	2,8%	1,3%	0,0%	4,1%	1,5%	3,0%
Pression psychologique	2,2%	48,8%	84,3%	0,7%	1,4%	4,9%	3,2%	10,5%
Contact avec le public	1,8%	10,2%	17,3%	0,7%	0,7%	0,8%	0,9%	3,0%
Travail en hauteur	1,5%	0,2%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,9%
Contraintes horaires	1,3%	6,6%	10,8%	0,0%	0,7%	1,6%	0,9%	2,1%
Contraintes climatiques	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
Travail froid/chaleur	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	0,0%	0,5%
Risques biologiques	0,3%	0,6%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
Risques chimiques	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,8%	1,2%	0,3%

La pathologie cancéreuse

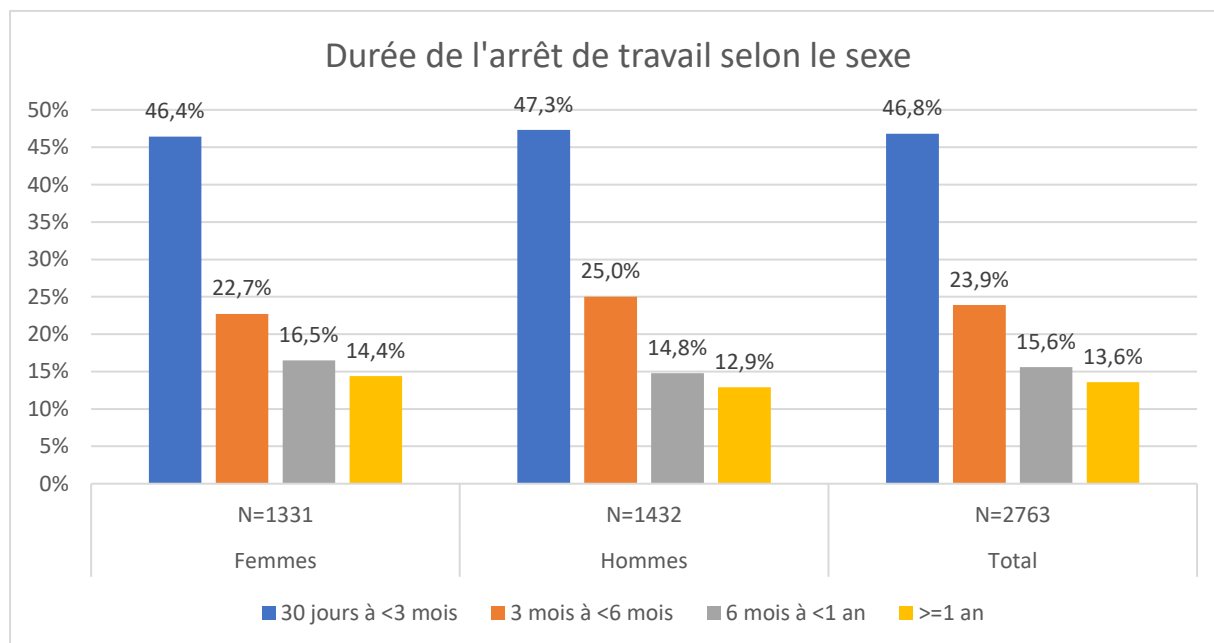
- Une pathologie cancéreuse était plus fréquemment en cause de l'arrêt de travail chez les femmes que chez les hommes vus en visite de reprise (4,7 % vs 2,1 %).
- La fréquence des pathologies cancéreuses en cause de l'arrêt de travail parmi les salariés vus en visite de reprise augmente avec l'âge, passant de 1,4 % chez les salariés de moins de 35 ans à 3,1 % chez les 35-49 ans et 4,7 % chez les 50 ans et plus.
- La reconnaissance de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des Travailleurs handicapés (BOETH) est réalisée ou en cours pour 15,6 % des salariés vus en visite de reprise suite à un arrêt lié à une pathologie cancéreuse vs 12,9 % chez les salariés en arrêt pour une autre cause.

3^{ème} Partie :

LA DUREE DE L'ARRET DE TRAVAIL

1. La durée de l'arrêt de travail selon les caractéristiques socio-démographiques

1.1 La durée de l'arrêt de travail selon le sexe



1.2. La durée de l'arrêt de travail selon l'âge

	≤ 24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +	Total
	N=100	N=467	N=687	N=938	N=571	N=2763
30 jours à <3 mois	63,0%	54,4%	50,9%	43,7%	38,0%	46,8%
3 mois à <6 mois	19,0%	24,8%	22,9%	23,9%	25,2%	23,9%
6 mois à <1 an	11,0%	14,1%	13,7%	16,8%	18,0%	15,6%
≥ 1 an	7,0%	6,6%	12,5%	15,6%	18,7%	13,6%

1.3. La durée de l'arrêt de travail selon la catégorie-socio professionnelle

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
	N=140	N=460	N=923	N=1225	N=2763
30 jours à <3 mois	50,0%	49,1%	46,0%	45,9%	46,8%
3 mois à <6 mois	20,7%	24,3%	22,6%	25,1%	23,9%
6 mois à <1 an	14,3%	14,6%	16,1%	15,9%	15,6%
≥ 1 an	15,0%	12,0%	15,2%	13,1%	13,6%

2. La durée de l'arrêt de travail selon la pathologie

2.1. La durée de l'arrêt de travail selon les 5 pathologies les plus souvent en cause de l'arrêt

	Effectifs concernés	30 jours à <3 mois	3 mois à <6 mois	6 mois à <1 an	≥ 1 an
Système ostéo-articulaire, muscles et tissu conjonctif	N=1510	46,0%	24,4%	16,0%	13,6%
Tr. mentaux et comportement	N=488	43,0%	25,6%	16,0%	15,4%
dont souffrance au travail)	N=249	41,8%	23,3%	16,9%	18,1%
Appareil digestif	N=152	63,8%	17,1%	10,5%	8,6%
Appareil génito-urinaire	N=148	42,6%	19,6%	25,0%	12,8%
Appareil circulatoire	N=123	46,3%	28,5%	10,6%	14,6%
Autres pathologies	N=342	50,6%	22,2%	13,7%	13,5%

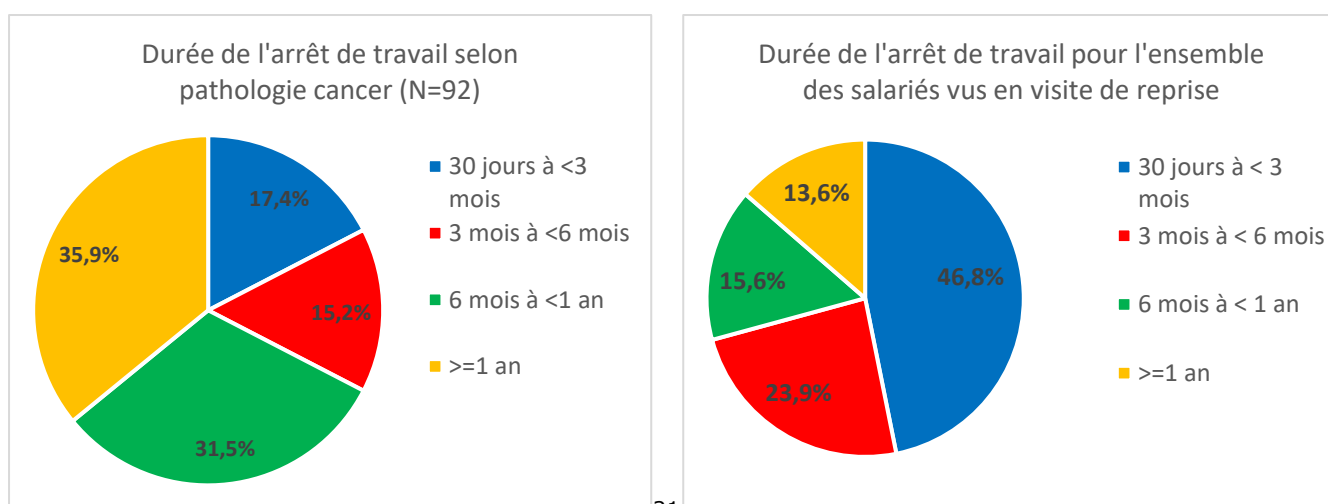
2.2. La durée de l'arrêt de travail selon le lien de la pathologie avec le travail

	Pathologie en lien avec le travail N=1197	Pathologie non en lien avec le travail N=1551	Total N=2763
30 jours à <3 mois	43,5%	49,3%	46,8%
3 mois à <6 mois	22,8%	24,6%	23,9%
6 mois à <1 an	17,0%	14,6%	15,6%
≥ 1 an	16,6%	11,4%	13,6%

2.3. La durée de l'arrêt de travail selon la réalisation d'une déclaration en AT ou MP

	Déclaration AT N=423	Déclaration MP N=165	Pas de déclaration N=2158	Total N=2763
30 jours à <3 mois	46,3%	24,8%	48,5%	46,8%
3 mois à <6 mois	26,5%	15,2%	24,1%	23,9%
6 mois à <1 an	15,8%	26,1%	14,7%	15,6%
≥ 1 an	11,3%	33,9%	12,6%	13,6%

2.4. Durée de l'arrêt de travail dans le cadre des arrêts de travail pour une pathologie cancéreuse

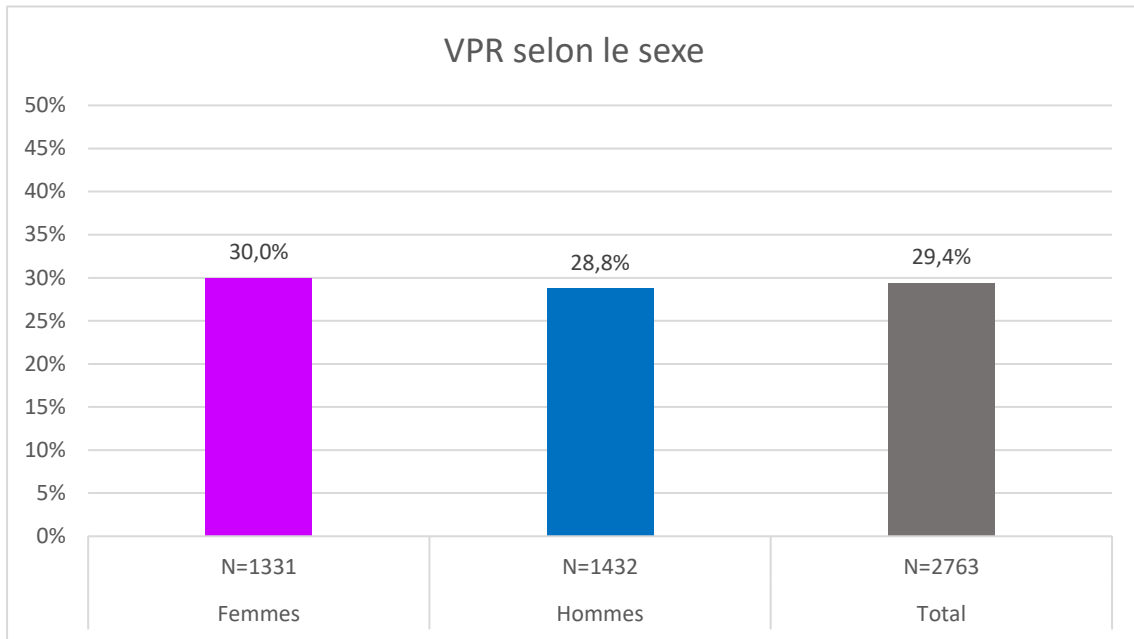


4ème partie

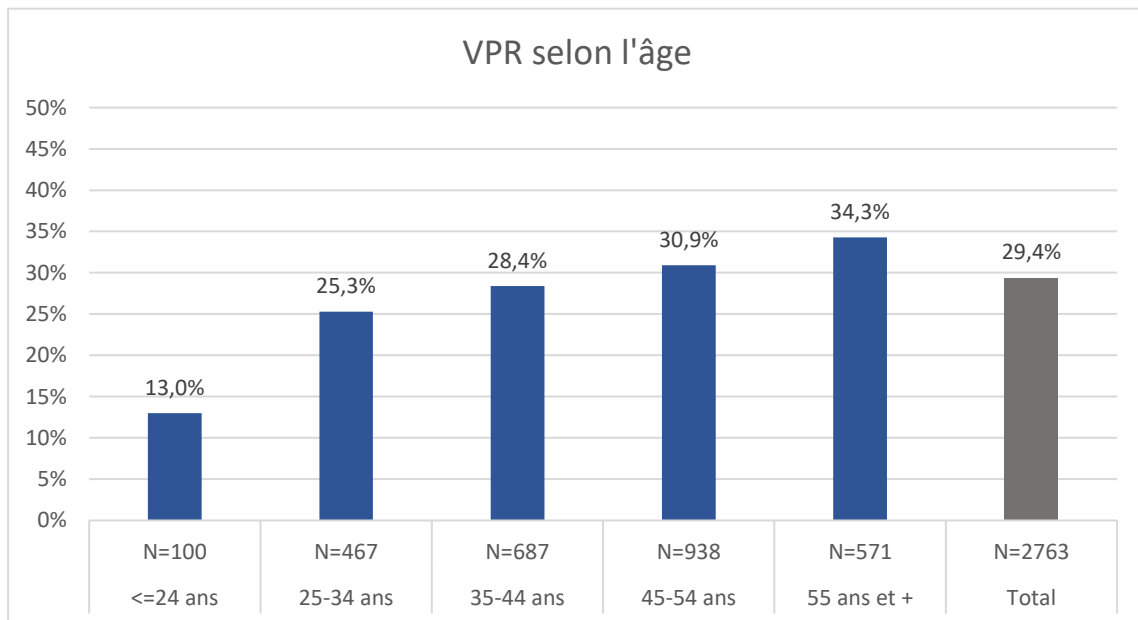
LES VISITES DE PRE REPRISE

1. Les visites de pré reprise selon les caractéristiques socio-démographiques

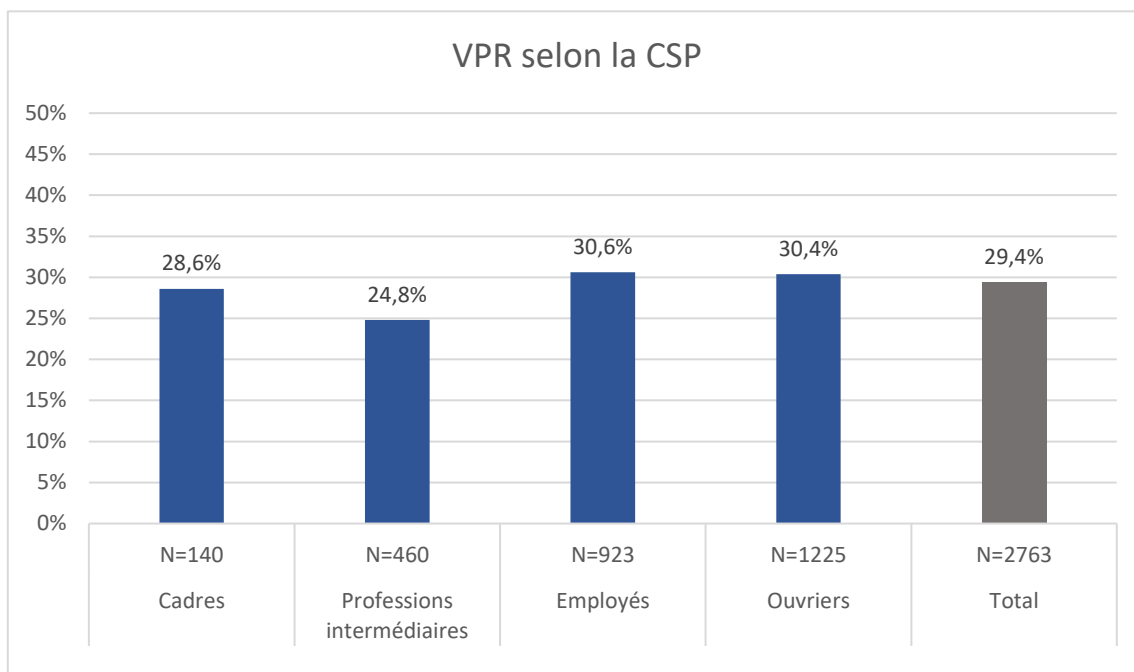
1.1. Réalisation de visite (s) de pré reprise selon le sexe



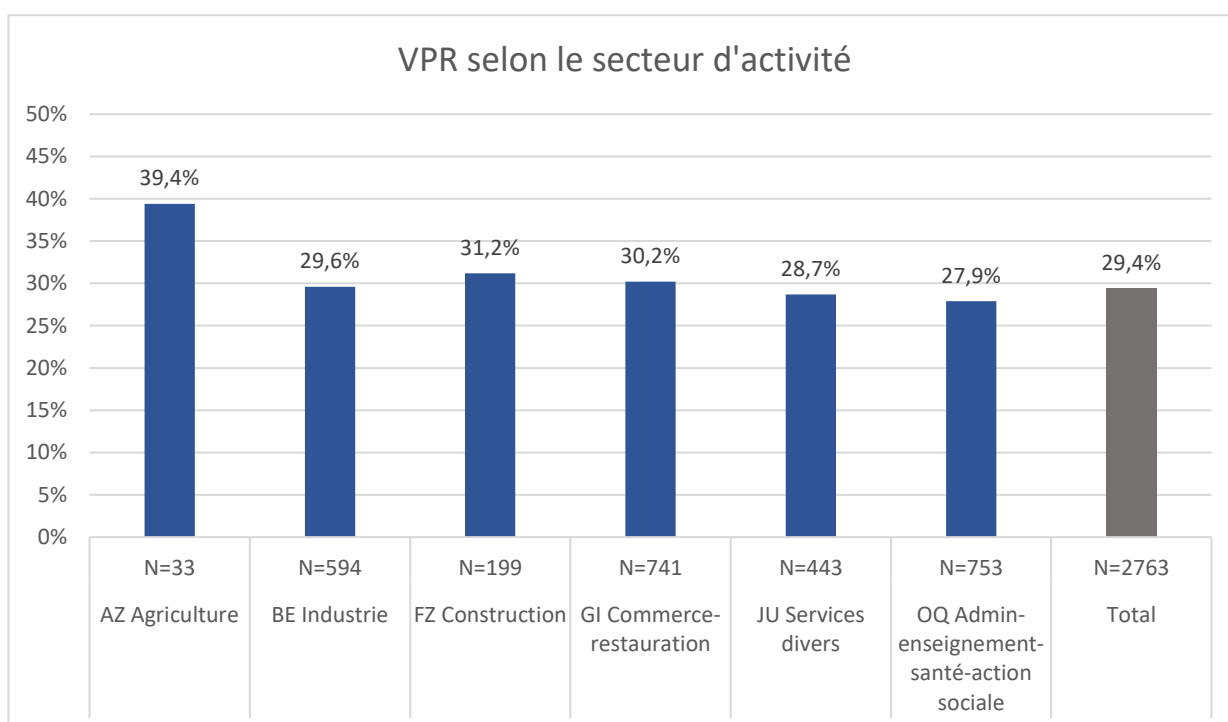
1.2. Réalisation de visite (s) de pré reprise selon l'âge



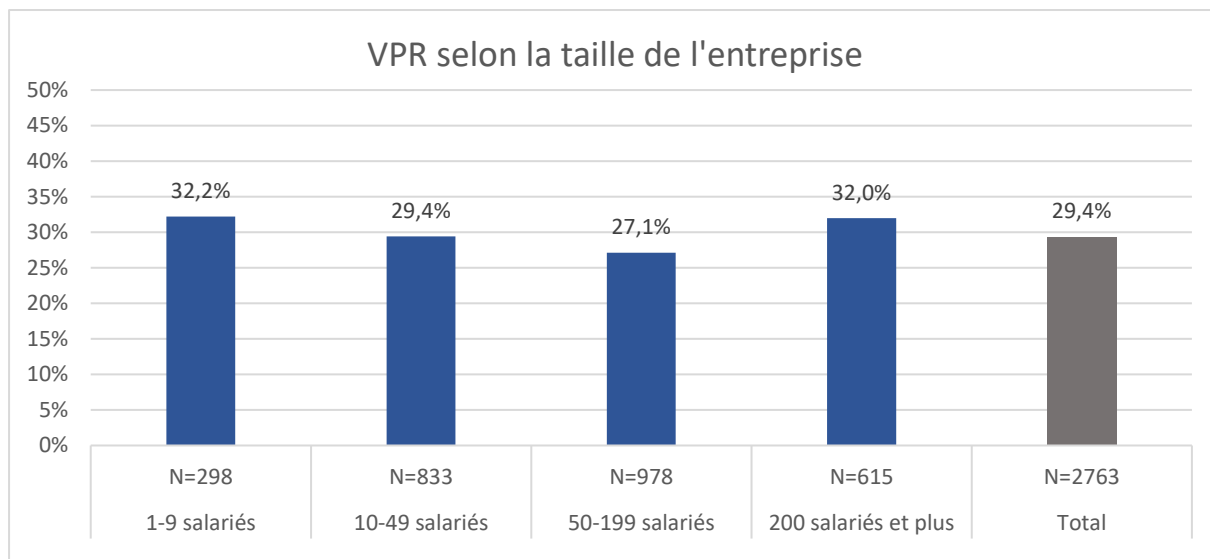
1.3. Réalisation de visite (s) de pré reprise selon la catégorie socio-professionnelle



1.4. Réalisation de visite (s) de pré reprise selon le secteur d'activité

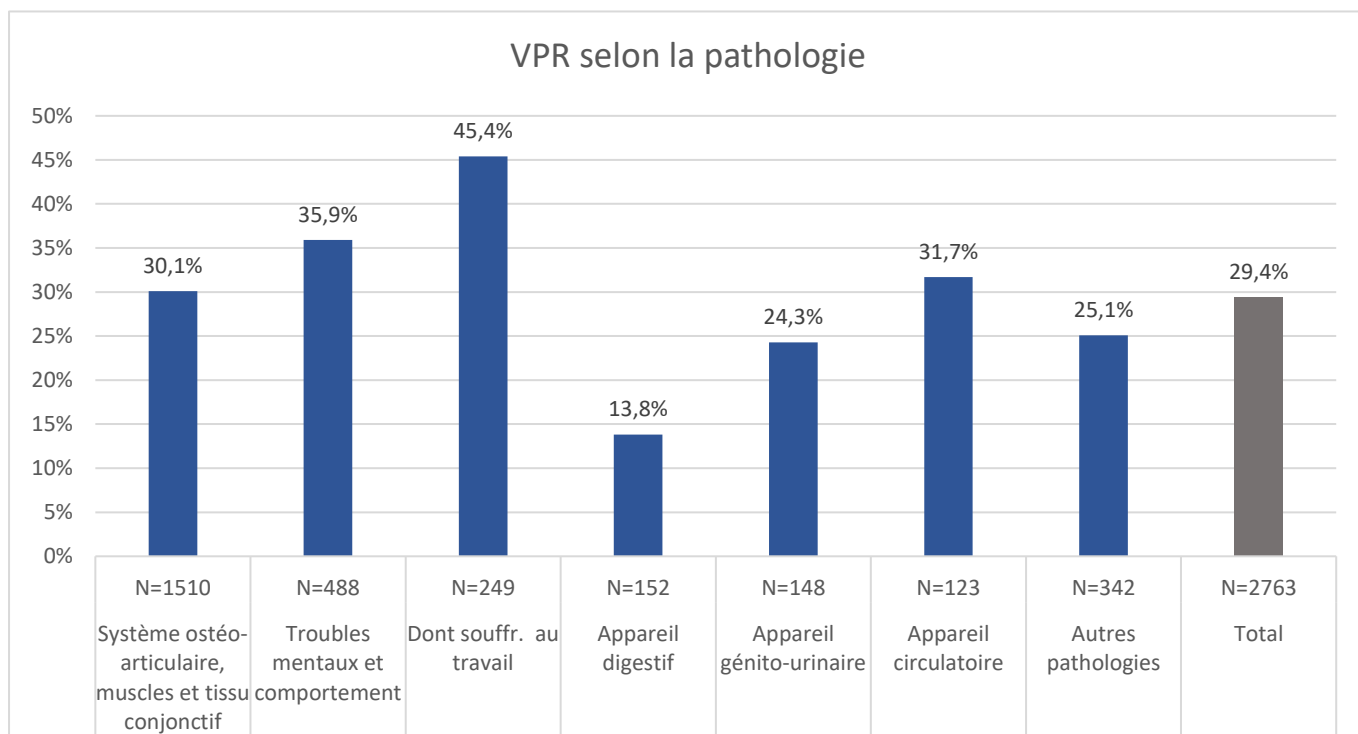


1.5. Réalisation de visite (s) de pré reprise selon la taille de l'entreprise



2. Les visites de pré reprise selon la pathologie en cause de l'arrêt

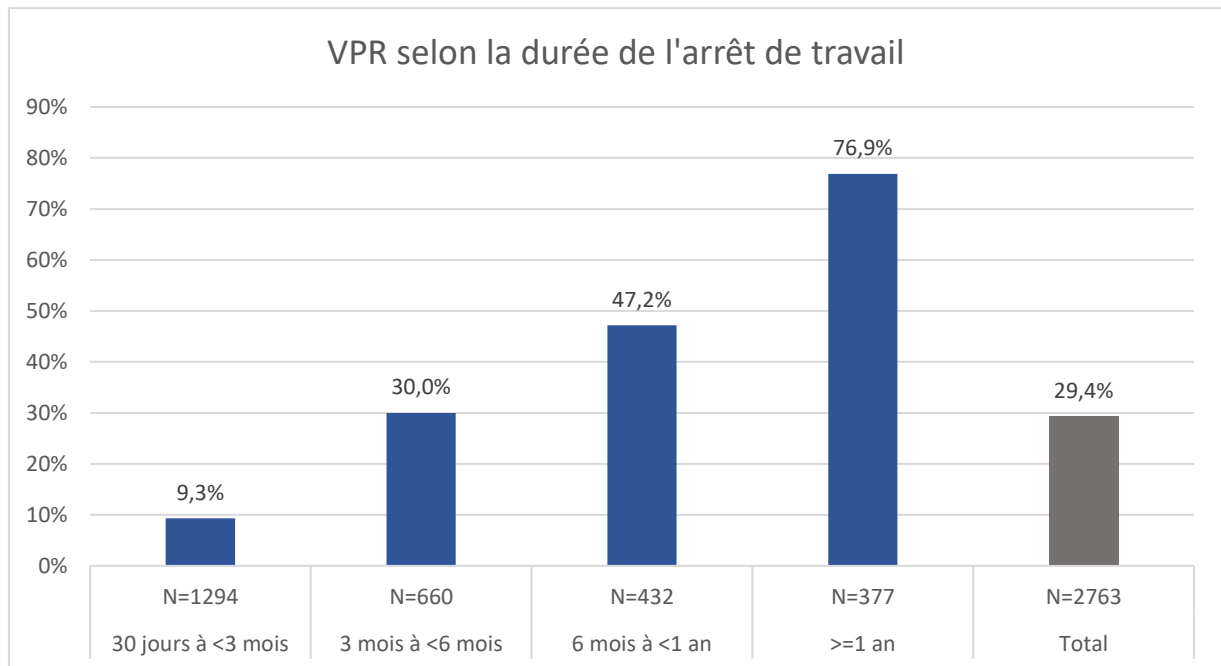
- Pour les 5 pathologies les plus souvent en cause dans les arrêts



- ✓ Une ou plusieurs visites de pré reprise ont été réalisées dans 45,7 % des arrêts de travail en lien avec une pathologie cancéreuse.

- ✓ Les visites de pré reprise ont été réalisées dans 53,3 % des arrêts de travail pour des pathologies déclarées en maladie professionnelle et dans 27,7 % des arrêts de travail pour des pathologies déclarées en accident du travail.

3. Les visites de pré reprise selon la durée de l'arrêt

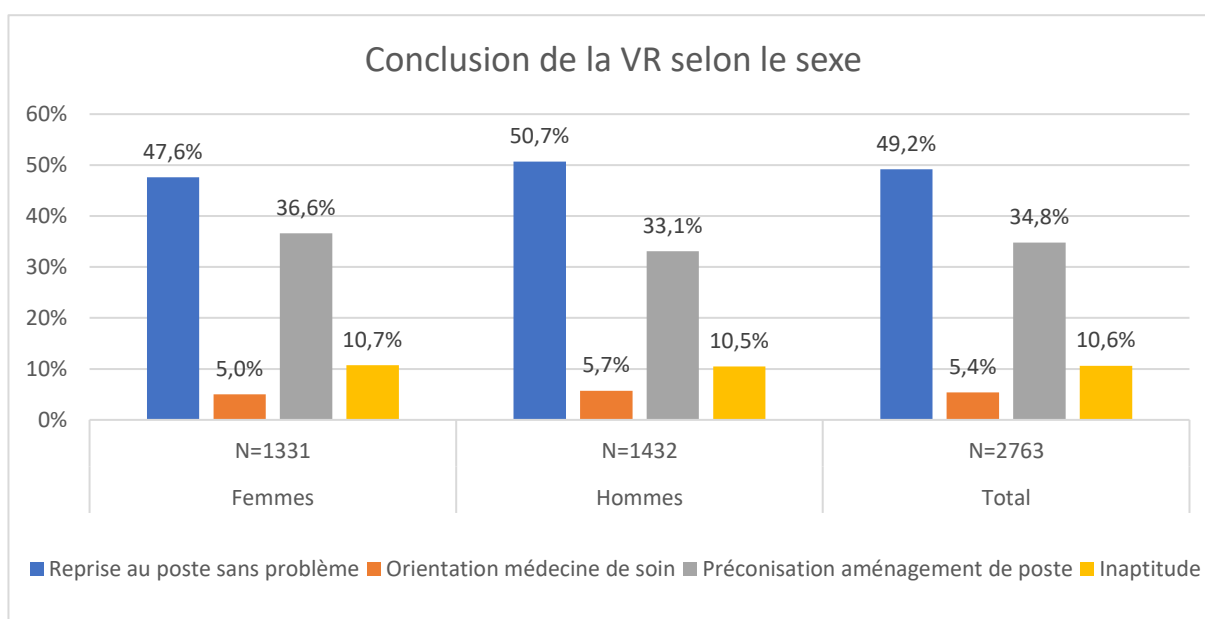


5^{ème} partie :

LA CONCLUSION DE LA VISITE DE REPRISE

1. La conclusion selon les caractéristiques socio-démographiques

1.1. La conclusion de la visite de reprise selon le sexe



1.2. La conclusion de la visite de reprise selon l'âge

	≤ 24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +	Total
	N=100	N=467	N=687	N=938	N=571	N=2763
Reprise au poste sans problème	72,0%	57,6%	50,9%	45,2%	42,9%	49,2%
Orientation médecine de soin	4,0%	6,9%	4,7%	5,1%	5,8%	5,4%
Préconisation aménagement de poste	20,0%	27,8%	36,1%	38,4%	35,6%	34,8%
Inaptitude	4,0%	7,7%	8,3%	11,3%	15,8%	10,6%

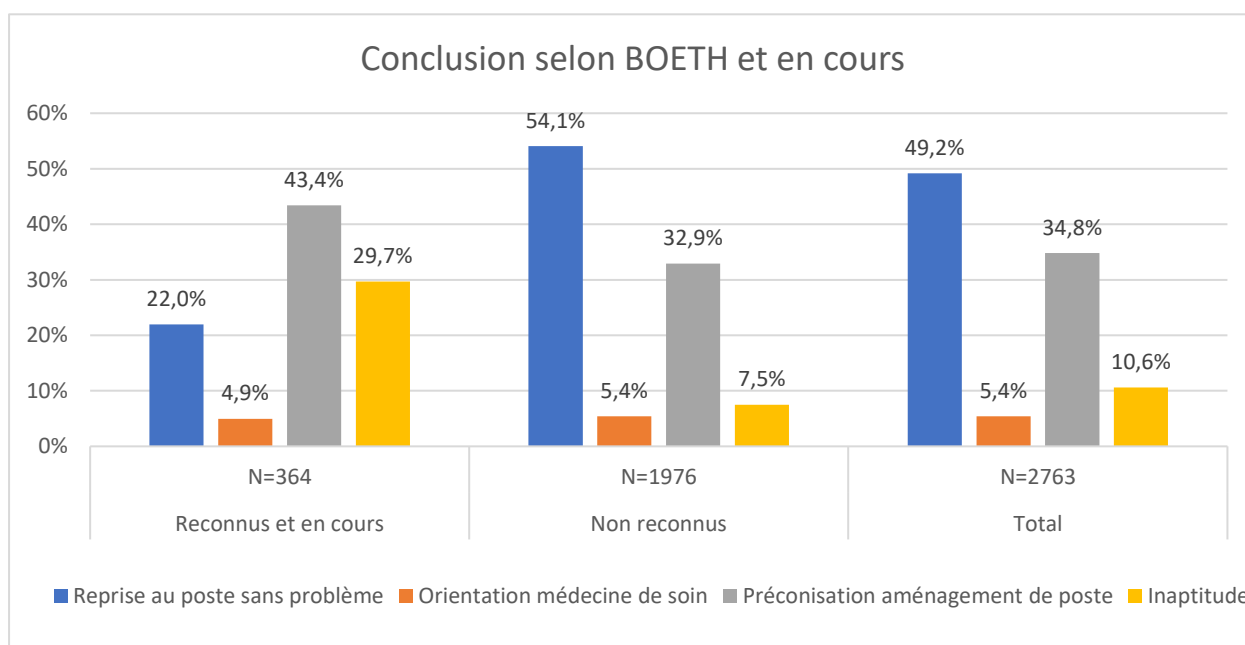
1.3. La conclusion de la visite de reprise selon la catégorie socio-professionnelle

	Cadres	Professions interméd.	Employés	Ouvriers	Total
	N=140	N=460	N=923	N=1225	N=2763
Reprise au poste sans problème	48,6%	54,1%	46,5%	49,6%	49,2%
Orientation médecine de soin	1,4%	5,0%	6,1%	5,4%	5,4%
Préconisation aménagement de poste	42,1%	34,3%	34,8%	34,0%	34,8%
Inaptitude	7,9%	6,5%	12,7%	11,0%	10,6%

1.4. La conclusion de la visite de reprise le niveau de formation

	Aucun /CEP/BEPC /BDC N=470	CAP/BEP N=993	Bac N=485	Etudes sup. N=425	Total N=2763
Reprise au poste sans problème	45,7%	47,7%	53,8%	52,5%	49,2%
Orientation médecine de soin	6,2%	6,5%	3,9%	3,5%	5,4%
Préconisation aménagement de poste	34,7%	34,1%	32,0%	37,6%	34,8%
Inaptitude	13,4%	11,6%	10,3%	6,4%	10,6%

1.5. La conclusion de la visite de reprise selon la reconnaissance (ou en cours) BOETH



1.6. La conclusion de la visite de reprise selon la taille de l'entreprise

	1-9 salariés N=298	10-49 salariés N=833	50-199 salariés N=978	200 salariés et plus N=615	Total N=2763
Reprise au poste sans problème	50,0%	49,1%	50,0%	47,6%	49,2%
Orientation médecine de soin	3,0%	6,7%	5,8%	3,9%	5,4%
Préconisation aménagement de poste	27,2%	31,8%	35,3%	41,6%	34,8%
Inaptitude	19,8%	12,4%	8,9%	6,8%	10,6%

1.7. La conclusion de la visite de reprise selon le secteur d'activité

- Les secteurs d'activité ayant un effectif inférieur à 50 salariés pour l'étude n'ont pas été repris dans ce tableau.

	Effectifs concernés	Reprise au poste sans problème	Orientation médecine de soin	Préconisation aménagement de poste	Inaptitude
C Industrie manufacturière	N=559	47,2%	6,3%	36,1%	10,4%
F Construction	N=199	51,3%	6,0%	27,6%	15,1%
G Commerce ; réparation auto-moto	N=450	50,7%	4,2%	33,6%	11,6%
H Transports et entreposage	N=206	48,5%	4,9%	37,9%	8,7%
I Hébergement et restauration	N=85	41,2%	7,1%	37,6%	14,1%
K Activités financières et assurance	N=83	48,2%	3,6%	42,2%	6,0%
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	N=59	49,2%	6,8%	32,2%	11,9%
N Activités de services administratifs et de soutien	N=180	58,9%	3,3%	22,2%	15,6%
O Administration publique	N=156	48,1%	4,5%	45,5%	1,9%
Q Santé humaine et action sociale	N=562	47,7%	6,6%	36,1%	9,6%
S Autres Activités de services	N=69	49,3%	7,2%	29,0%	14,5%

Secteurs regroupés (5)

	Effectifs concernés	Reprise au poste sans problème	Orientation médecine de soin	Préconisation aménagt de poste	Inaptitude
BE Industrie	N=594	47,8%	5,9%	36,4%	9,9%
FZ Construction	N=199	51,3%	6,0%	27,6%	15,1%
GI Commerce-restauration	N=741	49,0%	4,7%	35,2%	11,1%
JU Services divers	N=443	53,0%	4,5%	29,3%	13,1%
OQ Admin-enseignement-santé-action sociale	N=753	48,3%	6,0%	37,6%	8,1%

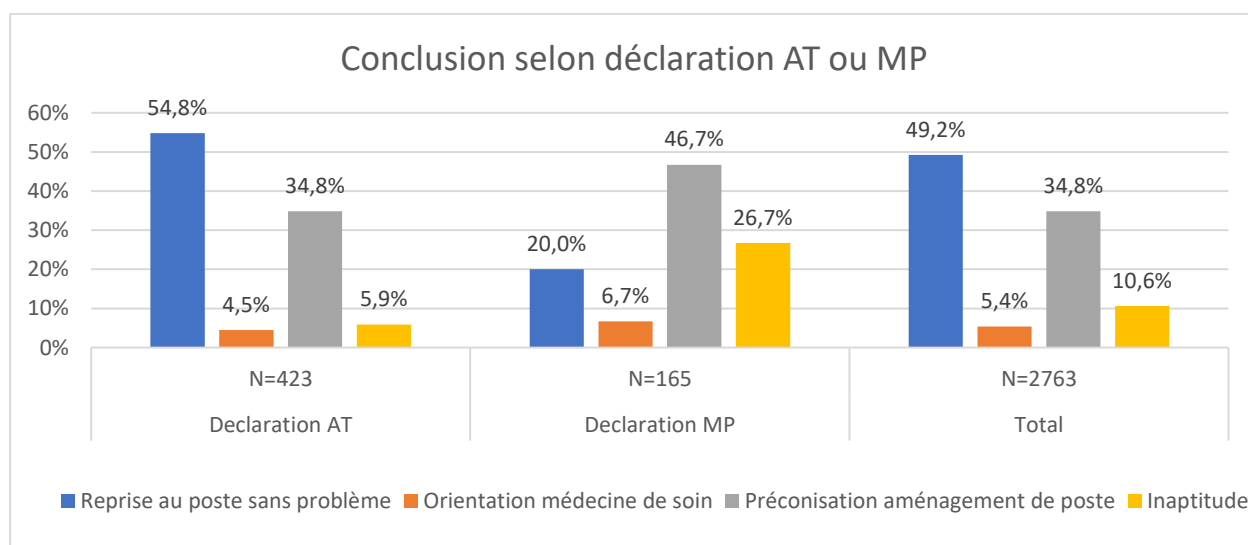
2. La conclusion selon la pathologie

2.1. La conclusion selon les 5 pathologies les plus souvent en cause dans les arrêts

	Effectifs concernés	Reprise au poste sans problème	Orientation médecine de soin	Préconisation aménagt de poste	Inaptitude
Système ostéo-articulaire, muscles et tissu conjonctif	N=1510	45,8%	5,0%	39,8%	9,4%
Troubles mentaux et comportement	N=488	51,2%	7,0%	24,4%	17,4%
<i>Dont souffrance au travail</i>	N=249	41,0%	8,4%	26,1%	24,5%
Appareil digestif	N=152	61,2%	3,9%	29,6%	5,3%
Appareil génito-urinaire	N=148	58,1%	4,7%	32,4%	4,7%
Appareil circulatoire	N=123	34,1%	6,5%	48,0%	11,4%
Autres pathologies	N=342	57,9%	5,3%	26,0%	10,8%

- ✓ Dans le cadre d'une visite de reprise suite à un arrêt pour une pathologie cancéreuse, les préconisations d'aménagement de poste et les inaptitudes ont été plus fréquentes que dans le cadre d'un arrêt pour une autre cause, respectivement 44,6 % et 17,4 % vs 34,4 % et 10,4 % - au détriment des reprises sans problèmes (35 % vs 49,8 %).
- ✓ Les préconisations d'aménagement de poste et les inaptitudes sont plus fréquentes lorsque la pathologie est estimée au moins en partie en lien avec le travail que lorsque ce n'est pas le cas, respectivement 39,4 % et 14,9 % vs 34,8 % et 10,6 %.

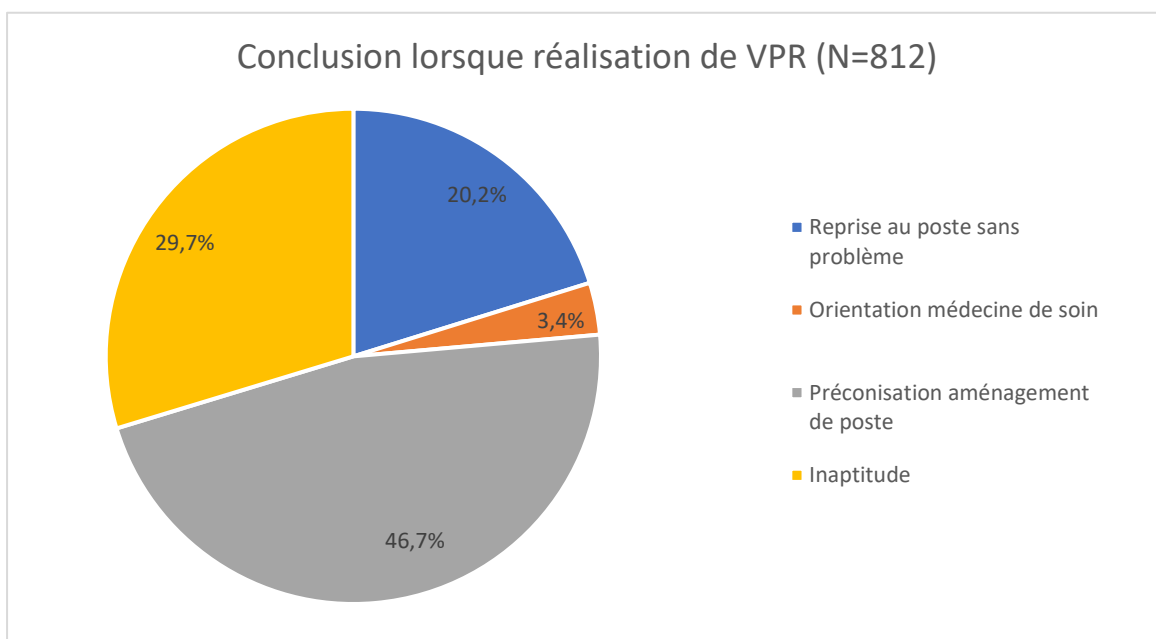
2.2. La conclusion selon la déclaration AT/MP



3. La conclusion selon la durée de l'arrêt de travail

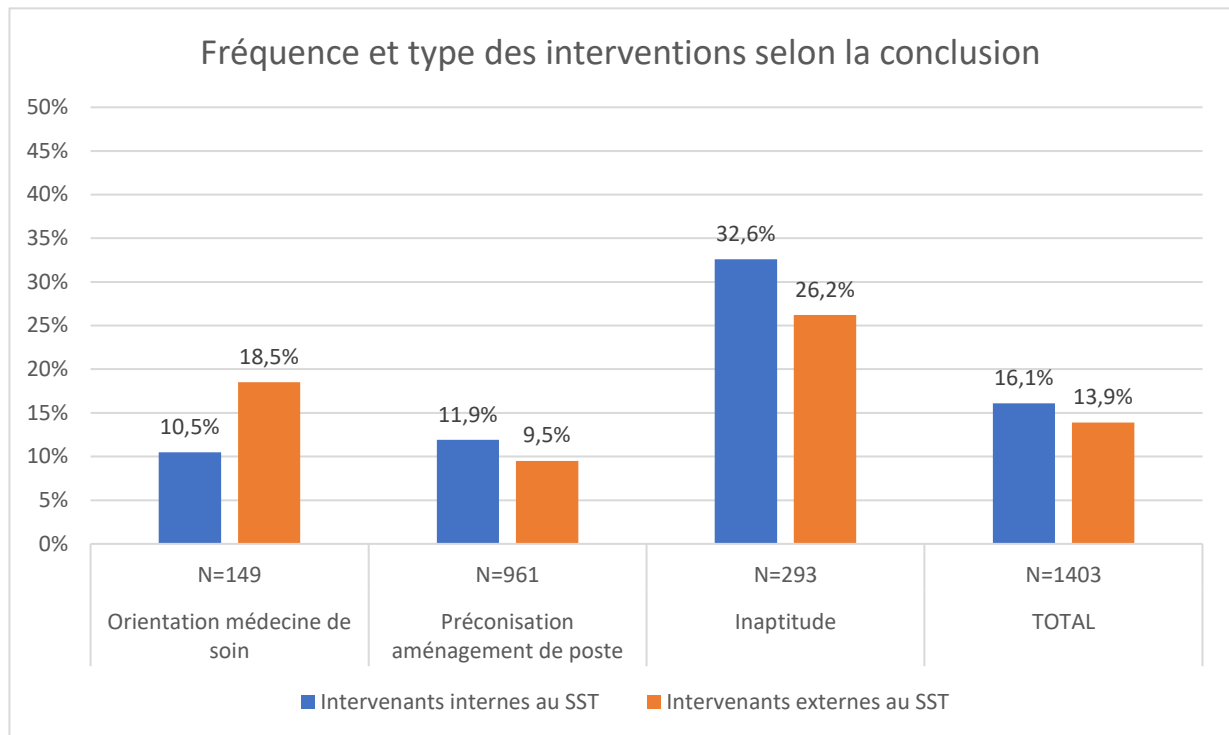
Durée de l'arrêt	30 jours à <3 mois	3 mois à <6 mois	6 mois à <1 an	≥ 1 an	Total
	N=1294	N=660	N=432	N=377	N=2763
Reprise au poste sans problème	65,7%	49,5%	30,8%	13,3%	49,2%
Orientation médecine de soin	5,1%	6,1%	6,7%	3,7%	5,4%
Préconisation aménagement de poste	27,2%	39,7%	50,7%	34,0%	34,8%
Inaptitude	2,0%	4,7%	11,8%	49,1%	10,6%

4. La conclusion lorsqu'il y a eu une ou plusieurs visites de pré reprise



5. Les ressources mobilisées selon la conclusion de la visite de reprise

- Les données ont été exploitées lorsque la visite de reprise s'est conclue par une orientation vers la médecine de ville, des préconisations d'aménagement de poste, une inaptitude, soit sur 1 403 conclusions.



SYNTHESE

1) Les caractéristiques socio-démographiques des salariés vus en visite de reprise

- ✓ Comparativement à la population suivie par les médecins participants, les femmes sont surreprésentées parmi les salariés vus en visite de reprise, de même que les salariés âgés de 45 ans et plus, ceux des entreprises de 50 salariés et plus ainsi que ceux travaillant dans les secteurs de l'industrie et de la santé humaine et action sociale.
- ✓ Les employés et les ouvriers représentent près de 80 % de l'ensemble des salariés vus en visite de reprise
- ✓ Seulement 13 % des salariés bénéficiaient déjà de la reconnaissance de travailleur handicapé (ou la demande est en cours) lors de la visite de reprise.

2) Les pathologies des salariés vus en visite de reprise

- ✓ Les pathologies ostéoarticulaires représentent plus de la moitié des pathologies en cause de l'arrêt de travail (54,7 %) et les troubles mentaux et du comportement près de 20 % dont la moitié pour souffrance au travail.
- ✓ Dans le cadre de pathologies ostéoarticulaires, les membres supérieurs sont les plus souvent touchés (44,2 % des cas).
- ✓ La pathologie en cause est estimée par le médecin du travail être en partie liée au travail dans 43,3 % des cas ; les contraintes en cause de la pathologie sont principalement la manutention et postures pénibles, la pression psychologique, les gestes répétitifs, la station debout prolongée et la pression temporelle.
- ✓ La pathologie a fait l'objet d'une déclaration pour 21,4 % des salariés (15,4 % en AT, 6,0 en MP) avec une nette surreprésentation des pathologies du système ostéoarticulaire en AT comme en MP.
- ✓ La cause de l'arrêt de travail est une pathologie cancéreuse pour 3,3 % des salariés vus en visite de reprise.
- ✓ Il y a plus d'hommes que de femmes parmi les salariés vus en visite de reprise suite à un arrêt de travail pour des pathologies ostéoarticulaires et plus de femmes que d'hommes en cas de troubles mentaux et du comportement.
- ✓ Les salariés vus en visite de reprise suite à un arrêt pour souffrance au travail sont surreprésentés parmi les 25-44 ans vus en visite de reprise.
- ✓ Les cadres, les professions intermédiaires représentent 35,7 % des salariés vus en visite de reprise suite à un arrêt de travail pour souffrance au travail tandis que les ouvriers et les employés représentent 85,8 % de ceux en arrêt de travail suite à des pathologies ostéoarticulaires.

3) La durée de l'arrêt de travail des salariés vus en visite de reprise

- ✓ La durée de l'arrêt de travail se situe le plus souvent entre 1 mois et deux mois (47 % des cas).
- ✓ Il n'y a pas de distinction de la durée de l'arrêt de travail selon le sexe ou la catégorie socio-professionnelle.
- ✓ La durée de l'arrêt de travail augmente avec l'âge.
- ✓ Elle est plus longue en cas de souffrance au travail et en cas de pathologie cancéreuse que dans l'ensemble des cas. Elle est également plus longue lorsque la pathologie a fait l'objet d'une déclaration en maladie professionnelle que lorsqu'elle n'en a pas fait l'objet.

4) Les visites de pré reprise de salariés vus en visite de reprise

- ✓ Plus de 70 % des salariés n'ont pas eu de visite de pré reprise.
- ✓ Il n'y a pas de distinction de réalisation de visite(s) de pré reprise selon les caractéristiques socio-professionnelles des salariés vus en visite de reprise.
- ✓ Les visites de pré reprise sont plus fréquentes :
 - lorsque l'arrêt de travail est lié à une souffrance au travail ainsi que dans le cadre d'une pathologie cancéreuse que dans le cadre des autres pathologies,
 - dans le cadre d'une pathologie ayant fait l'objet d'une déclaration en maladie professionnelle que dans les autres cas,
 - lorsque la durée de l'arrêt de travail est d'au moins 6 mois.

5) Les conclusions de la visite de reprise :

- ✓ Près de la moitié des visites de reprise posent problème pour la reprise au poste : 35 % se concluent par des préconisations d'aménagement de poste, 11 % par une inaptitude médicale et 5 % nécessite une réorientation vers la médecine de soin.
- ✓ Les préconisations d'aménagement de poste sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes tandis que les reprises au poste sans problème particulier sont plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes.
- ✓ Les préconisations d'aménagement de poste sont plus fréquentes pour les cadres que pour les autres catégories socioprofessionnelles et les inaptitudes sont plus fréquentes chez les employés.
- ✓ Les préconisations d'aménagement de poste sont plus fréquentes chez les salariés reconnus travailleurs handicapés ou en cours de reconnaissance et les inaptitudes nettement plus fréquentes que chez les salariés non reconnus travailleurs handicapés.
- ✓ Les préconisations sont plus fréquentes en cas de pathologies ostéoarticulaires que dans le cas d'autres pathologies tandis que les inaptitudes sont plus fréquentes dans le cadre d'une souffrance au travail.
- ✓ Les reprises au poste sans problèmes sont quant à elles moins fréquentes dans le cadre d'une pathologie cancéreuse.
- ✓ Globalement, les contraintes du poste qui ont posé problème lors de la reprise sont les mêmes que celles en cause dans la pathologie.
- ✓ Les préconisations sont plus fréquentes lorsque la durée de l'arrêt de travail est comprise entre 3 mois et un an, les inaptitudes sont plus fréquentes après 1 an d'arrêt de travail.
- ✓ Les préconisations d'aménagement de poste et les inaptitudes sont plus fréquentes lorsqu'une ou plusieurs visites de pré reprise ont été réalisées.
- ✓ Les ressources internes au service de santé au travail sont un peu plus souvent sollicitées que les ressources externes au service. Les ressources internes et externes au service de santé au travail sont deux fois plus souvent mobilisées en cas d'inaptitude médicale au poste que dans les cas des autres conclusions de la visite de reprise.
- ✓ La motivation du salarié ressort comme étant le 1^{er} facteur favorisant le maintien dans l'entreprise, viennent ensuite la motivation de l'employeurs et l'existence d'une bonne relation entre le médecin du travail et l'employeur.

CONCLUSION

L'étude montre l'importance d'une visite de reprise réalisée par le médecin du travail. Elle n'est pas une simple validation de la reprise au poste après un arrêt de travail puisqu'elle se conclut le plus souvent par des propositions d'aménagements, réorientation vers le soin voire une inaptitude.

Dans la région Hauts-de-France, les services de santé au travail ont évolué sur le champ du maintien en emploi avec les assistantes référentes qui, en lien avec les médecins du travail, accompagnent et informent les salariés, font le lien avec les partenaires externes... Toutefois, l'étude met en exergue des points de progression pour la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi :

1° L'importance d'agir en prévention sur les situations et organisations du travail dans l'entreprise pour réduire les contraintes sources d'une altération de la santé et en cause des problèmes lors de la reprise après un arrêt de travail.

2° L'importance de la visite de pré reprise qui n'est pas suffisamment mobilisée alors que plus l'arrêt de travail est long, plus la reprise est complexe. Certains s'en sont saisis mais le travail de communication auprès des salariés, entreprises et partenaires est à poursuivre dans ce sens.

Notons également que la motivation du salarié et de l'employeurs, les relations entre le médecin travail et l'employeur et les relations entre l'employeur et le salarié pendant l'arrêt, sont des facteurs favorisant pour le maintien dans l'entreprise.

Ainsi, la visite de pré reprise est un point d'entrée pour le maintien en emploi mais ne sera vraiment constructive qu'en complément du travail partenarial mené en interne dans les services de santé au travail, avec l'entreprises et le salarié, les partenaires externes et particulièrement le médecin conseil et la médecine de soins.

ARRÊT DE TRAVAIL D'AU MOINS 30 JOURS ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI 2020

La fiche est à conserver dans le dossier du salarié

Code médecin du travail |_|_|_|_|

Mois et année de la visite de reprise : -- / ----

1) Le salarié

Date de naissance (mois/année) : __ / _ _ _ _ Sexe : M F

Code PCS - ESE : |_|_|_|_| Poste de travail : _____

Niveau de formation : Aucun / certif. d'étude / BEPC/brevet
 CAP/BEP BAC Etudes supérieures

Le salarié bénéficiait-il déjà de l'obligation d'emploi (loi du 11 février 2005) avant la visite de reprise ?
 Oui Non En cours

2) L'entreprise (ou établissement)

Code NAF 2008 : |_|_|_|_|_| Effectif : |_|_|_|_|_|

3) La pathologie principale en cause de l'arrêt de travail

a) Appareil ou organe en cause de l'arrêt de travail (1 seul) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Sang et organes hématopoïétiques | <input type="checkbox"/> Appareil respiratoire |
| <input type="checkbox"/> Endocrinien, nutritionnel et métabolique | <input type="checkbox"/> Appareil digestif |
| <input type="checkbox"/> Système nerveux | <input type="checkbox"/> Peau et tissu cellulaire sous-cutané |
| <input type="checkbox"/> L'œil et ses annexes | <input type="checkbox"/> Système ostéo-articulaire, muscles et tissu conjonctif. Si oui, s'agit-il ? (plusieurs réponses possibles) |
| <input type="checkbox"/> L'oreille et apophyse mastoïde | <input type="checkbox"/> Membres supérieurs |
| <input type="checkbox"/> Troubles mentaux et du comportement. Si oui, s'agit-il d'une souffrance au travail ? | <input type="checkbox"/> Membres inférieurs |
| <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Rachis |
| <input type="checkbox"/> Appareil circulatoire | <input type="checkbox"/> Appareil génito-urinaire |

b) S'agit-il d'une pathologie cancéreuse ? Oui Non

c) Estimez-vous que cette pathologie principale est, au moins en partie, liée au travail ? Oui Non

Si oui, préciser la ou les contraintes en cause ? Pression temporelle

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pression psychologique | <input type="checkbox"/> Conduite routière prolongée (hors trajet domicile-travail) |
| <input type="checkbox"/> Contraintes horaires | <input type="checkbox"/> Station debout prolongée/ Déplacements prolongés à pied |
| <input type="checkbox"/> Contact avec du public | <input type="checkbox"/> Manutention / Postures pénibles |
| <input type="checkbox"/> Contrainte climatique | <input type="checkbox"/> Vibrations |
| <input type="checkbox"/> Travail < 10° et > 28° | <input type="checkbox"/> Travail en hauteur |
| <input type="checkbox"/> Exposition à des risques chimiques | <input type="checkbox"/> Gestes répétitifs |
| <input type="checkbox"/> Exposition à des risques biologiques | |

d) Cette pathologie a-t-elle fait l'objet d'une déclaration ? AT MP Non

4) L'arrêt de travail

- a) Quelle a été la durée de l'arrêt de travail faisant l'objet de cette visite ?
 ≥ 30 jours et < 3 mois ≥ 3 mois et < 6 mois ≥ 6 mois et < 1 an ≥ 1 an
- b) Y-a-t-il eu une ou plusieurs visites de pré reprise ? Oui Non
Si oui, quel a été le délai entre la 1ère visite de pré reprise et la visite de reprise ?
 < 8 jours ≥ 8 jours et < 1 mois ≥ 1 mois et < 3 mois ≥ 3 mois

5) La conclusion de la visite de reprise

- Reprise au poste sans problème particulier → Fin du questionnaire
- Orientation vers la médecine de soin (pas de reprise effective) → Complétez les questions 6 et 9
- Préconisation d'aménagement de poste → Complétez l'ensemble des questions ci-dessous
- Inaptitude → Complétez les questions 6 et 9

6) Les contraintes du poste qui ont posé problème à la reprise

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pression temporelle | <input type="checkbox"/> Conduite |
| <input type="checkbox"/> Pression psychologique | <input type="checkbox"/> Station debout / Déplacements à pied |
| <input type="checkbox"/> Contraintes horaires | <input type="checkbox"/> Manutention / Postures pénibles |
| <input type="checkbox"/> Contact avec du public | <input type="checkbox"/> Bruit |
| <input type="checkbox"/> Contrainte climatique | <input type="checkbox"/> Vibrations |
| <input type="checkbox"/> Travail < 10° et > 28° | <input type="checkbox"/> Travail en hauteur |
| <input type="checkbox"/> Exposition à des risques chimiques | <input type="checkbox"/> Gestes répétitifs |
| <input type="checkbox"/> Exposition à des risques biologiques | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |

7) Les mesures mises en œuvre dans l'entreprise

- a) Y-a-t-il eu un aménagement organisationnel ? Oui Non
- b) Y-a-t-il eu une adaptation technique ? Oui Non
- c) Y-a-t-il eu un reclassement à un autre poste ? Oui Non

8) Les facteurs qui ont favorisé le maintien dans l'entreprise

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Motivation du salarié | <input type="checkbox"/> Echange médecin du trav. / médecin traitant |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge précoce | <input type="checkbox"/> Motivation de l'entreprise |
| <input type="checkbox"/> Echange médecin du trav./méd. conseil | <input type="checkbox"/> Relation salarié / employeur pendant l'arrêt |
| <input type="checkbox"/> Bonne relation médecin du trav/employeur | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |

9) Les ressources mobilisées pour le maintien dans l'emploi

- a) Des intervenants internes au service de santé au travail ont-ils été mobilisés ? Oui Non
- b) Des intervenants externes au service de santé au travail ont-ils été mobilisés ? Oui Non